



المنظمة النقابية للمتقاعدين الجزائريين
†:ΛΛΘ. †.|C.†† | εΘ:J[ε| εЖ.ΥΟεΥε|
ORGANISATION SYNDICALE DES RETRAITES ALGERIENS



APRES 2023, LES RETRAITES DE LA CNR SANCTIONNES A NOUVEAU EN 2024 PAR DES DECISIONS POLITIQUES INJUSTES ET IRREFLECHIES

L'année 2023 a été marquée par une immense déception d'une partie importante des retraités de la CNR qui, comparativement aux salariés, n'ont bénéficiés que d'une faible augmentation pour les pensions de moins de 50 000 DA, alors que pour celles de plus de 50 000 DA, ils n'ont bénéficiés d'aucune augmentation fut-elle dérisoire.

Les retraités de la CNR affiliés à OSRA n'ont pas cessé de crier haut et fort leur désaccord et leur refus d'une décision politique qu'ils considèrent à juste titre comme injuste, inique et non réfléchi dans laquelle apparaît une certaine forme discriminatoire entre d'une part les retraités eux-mêmes et d'autre part les retraités et les travailleurs et ce en violation manifeste des dispositions relatives aux droits et libertés du citoyen contenues dans la constitution.

Malgré tous les écrits qu'OSRA a adressée aux détenteurs du pouvoir décisionnel, du Président de la République, au ministre du travail, en passant par le Directeur Général de la CNR et dernièrement au Médiateur de la République sans qu'aucune réponse ne nous soit parvenue. OSRA considère que cela est un manque de respect et une ingratitude envers des retraités qui ont toujours servis loyalement leur pays et en particulier pendant la période des années quatre vingt dix à deux milles, ou ils avaient répondu présents au risque de leurs vies pour éviter l'effondrement du pays et pour que l'Algérie reste debout.

Les retraités affiliés à OSRA refusent cette discrimination et dénoncent cette violation de la constitution surtout que, comble de l'ironie et du désespoir, parmi les retraités d'un même pays, pourtant tous subissant la même inflation et la même dégradation de leur pouvoir d'achat, certains ont pu bénéficier d'une augmentation en 2023 et vont bénéficier de celle de 2024 et d'autres, logés pourtant à la même enseigne, sont privés de ces augmentations sans aucune

raison économique ou politique ne puisse justifier cela. Cet acharnement qui vise les retraités dont la pension est égale ou supérieure à 50 000 DA ne peut s'expliquer que par l'arbitraire et l'autoritarisme érigés comme mode de gestion des affaires de la Cité.

Plus grave encore, les retraités affiliés au FSR, pourtant grassement payés et bénéficiant d'une batterie d'avantages sociaux se trouvent être concernés par ces dernières augmentations bien que tous, leurs pensions sont cinq à six fois supérieures au seuil des 50 000 DA.

Si OSRA revendique l'unification des caisses de retraite, c'est pour établir une justice sociale entre tous les algériens. Nous refusons cette politique de deux poids deux mesures parce que dans toutes les familles algériennes au moins un martyr est tombé au champ d'honneur pour l'indépendance du pays mais aussi et surtout pour l'édification d'un Etat social, juste et égalitaire entre tous les citoyens de la République.

Les ministres se succèdent et leur discours vis-à-vis des retraités de la CNR n'a pas changé. Nous sommes révoltés et consternés d'entendre le directeur de la CNR et le ministre du travail mentir à l'opinion publique en affirmant sans vergogne que les miettes de la revalorisation du mois de mai est une nouvelle augmentation au même titre que celle de janvier. Nous rappelons à ces responsables que cette loi a remplacé l'un des acquis qui consistait en l'indexation des pensions aux salaires et nous attirons leur attention sur cette politique qui risque d'appauvrir d'avantage les retraités comme cela s'est passé pour les retraités avant 2008 avec la nouvelle grille des salaires car l'indexation de leur pension vis-à-vis des salaires n'a pas été faite.

OSRA tire de nouveau la sonnette d'alarme et attire l'attention des pouvoirs publics sur le fossé grandissant qui se creuse de plus en plus entre les différentes couches sociales et la disparition dangereuse des couches moyennes car la politique d'ignorer et d'affamer les retraités de la CNR tout en privilégiant ceux du FSR risque d'avoir des répercussions au niveau de l'architecture sociale et risque de créer une faille, un déséquilibre et un grand mécontentement des 3 millions 500 mille pensionnés ainsi que leur famille.

OSRA, consciente de ce mécontentement et de ces enjeux, car ce n'est pas uniquement de 3 millions 500 000 retraités qu'il s'agit, mais de presque 10 millions d'individus si on viendrait à comptabiliser que dans chaque famille de retraité il y a au moins 4 personnes qui sont dépendantes de la pension du chef de famille, renouvelle son appel pour une gestion plus juste, plus réfléchie et plus éclairée des affaires de la Cité et réitère sa demande à plus de justice et de respect des droits de chaque citoyen.

OSRA, a jusqu'à ce jour évitée toute manifestation publique malgré l'insistance de ses adhérents à réagir à cette politique de deux poids deux mesures vis-à-vis des retraités et cette injustice marquée par l'affront dans les déclarations du ministre du travail et du directeur de la CNR.

OSRA espérait que le Président de la République allait intervenir pour réparer cette injustice et rappeler à l'ordre les responsables, mais qu'elle fut notre grande surprise quand nous avons constaté que les retraités affiliés au FSR allaient bénéficier au titre de la loi de finance pour l'année 2024 des augmentations de plus de 47 % , car leurs pensions sont indexées aux salaires alors que ceux de la CNR devront attendre leur droit à la revalorisation qui sera comptabilisée comme d'habitude entre 2 et 5 % au mois de mai de l'année en cours.

OSRA, ne peut rester inactive devant une telle injustice et discrimination que la constitution et le bon sens condamnent. Le retraité aujourd'hui s'interroge. Est-il toujours algérien, égal aux autres en droit et obligation comme le stipule la constitution ? Ou y a-t-il dans l'architecture sociale de l'Algérie un premier et un deuxième collègue ?

OSRA aujourd'hui dans ces principales revendications figure son droit d'activer et d'obtenir légalement **son récépissé d'enregistrement du ministère du travail** tout en rappelant d'autres revendications ou du moins certaines d'entre elles telles que :

- 1) Ramener le SNMG et le PNMG au seuil de 60 000 DA
- 2) Indexation des pensions de retraite aux salaires des travailleurs.
- 3) Calcul de toutes les pensions de retraite suivant un taux de 100 % pour éviter la discrimination entre les pensionnés de la CNR et du FSR
- 4) Abolition de l'IRG pour tous les retraités
- 5) Comptabiliser les années du service national dans le calcul de l'ancienneté et du calcul des pensions de retraite
- 6) Revoir les augmentations des pensions de retraite de janvier 2023 pour celles de plus de 50 000 DA
- 7) Appliquer les augmentations des pensions de retraite en appliquant leur indexation pour cette année à ceux des salaires des travailleurs
- 8) Calcul de la revalorisation des pensions de retraite suivant les vrais taux d'inflation
- 9) Création d'un conseil de retraités pour le calcul des revalorisations suivant la réelle inflation

- 10) Revoir les frais de soin de la CNAS à 100 % pour tous les retraités leurs prises en charge par la CNAS dans les établissements privés ou publics
- 11) Appliquer les mêmes droits et leurs primes de départ pour tous les mutualistes.
- 12) Le droit à un logement digne
- 13) Unification des caisses de retraite ou l'application des mêmes droits.

OSRA demande à ses adhérents de rester mobilisés autour de leur organisation et surtout autour de la plateforme de revendications et réitère son soutien à rester solidaire avec toute revendication sectorielle des retraités et avec toutes les luttes des travailleurs pour la satisfaction de leurs revendications par le biais de leurs organisations syndicales et affirme à cette occasion que la solidarité entre retraités et travailleurs actifs est plus que nécessaire et indispensable.

OSRA tiendra bientôt son conseil national et rassure ses adhérents que si le gouvernement ne revient pas sur sa politique de mépris et d'ignorance vis-à-vis des retraités de la CNR , notre organisation adoptera l'action que le conseil national aura à fixer prochainement.

OSRA appelle toutes les sections de wilayas à tenir leur conseil de wilaya avant leur convocation au conseil national.

P/ Le Bureau National

Le Secrétaire Général

Ahmed Badaoui